

Conseil & Audit HDM
Société de Commissaires aux Comptes
29, rue G. de Kervéguen
B. P. 40153

97492 SAINTE CLOTILDE CEDEX

EurAAudit C.R.C.
Cabinet Rousseau Consultants
Immeuble « Le CAT SUD »
Bâtiment B
68, Cours Albert Thomas
69008 LYON

SAPMER

Société Anonyme

Au Capital de 2 779 278 Euros

SIEGE SOCIAL :

Darse de Pêche – Magasin 10 – B.P. 2012
97823 LE PORT

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2013**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2013**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société **SAPMER S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement économique et financier difficile qui persiste, rendant particulièrement complexe le choix des hypothèses économiques sous-jacentes à l'arrêté des comptes. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.5 de l'annexe expose les modalités de consolidation des sociétés servant de véhicule au financement des trois premiers thoniers senneurs. Nous avons examiné le caractère approprié de la méthode comptable retenue.
- Le groupe a souscrit des contrats de swaps de taux d'intérêt sur une partie de ses emprunts bancaires, qui ont été valorisés à la clôture à leur juste valeur (note 1.16 de l'annexe) ; sur la base des études réalisées, nous avons vérifié le traitement comptable de ces contrats.
- Le groupe a cédé, au 31 décembre 2013, des filiales antérieurement consolidées (note 4.7. de l'annexe) ; nous avons vérifié les éléments de détermination des résultats de cession.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATION SPECIFIQUE

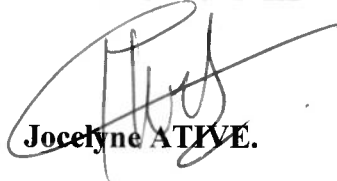
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 28 mars 2014

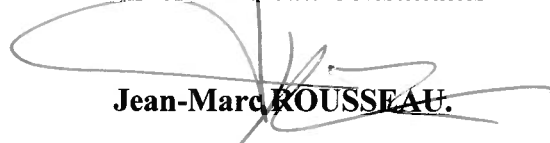
Les Commissaires aux comptes

Pour Conseil & Audit HDM



Jocelyne ATIVE.

**Pour EurAAudit C.R.C.
Cabinet Rousseau Consultants**



Jean-Marc ROUSSEAU.

**GROUPE SAPMER
COMPTES CONSOLIDÉS
AU 31 DECEMBRE 2013**



COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



SOMMAIRE

<i>ETAT DU RESULTAT GLOBAL</i>	4
<i>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</i>	5
<i>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES</i>	6
<i>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</i>	7
<i>NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</i>	8
1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION ET DE CONVERSION	8
2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	13
3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU TABLEAU DES FLUX	16
4. AUTRES INFORMATIONS	21
5. PERIMETRE DE CONSOLIATION	23



ETAT DU RESULTAT GLOBAL

1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

En milliers d'€	Note	2013	2012
Chiffre d'affaires	2,1	91 560	93 053
Production stockée		1 521	4 441
Autres produits de l'activité		1 226	4 155
Production		94 307	101 650
Achats consommés		-28 764	-26 964
Autres achats et charges externes	2,2	-18 491	-18 209
Charges de personnel (y.c. participation des salariés)	2,3	-23 248	-27 198
Impôts et taxes		-4 589	-4 999
Autres produits et charges d'exploitation		-1 572	-129
EBITDA¹		17 643	24 150
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs		-6 713	-6 559
Résultat opérationnel		10 930	17 592
Coût de l'endettement financier net		-5 579	-4 615
Autres produits et charges financiers		421	-172
Résultat financier	2,4	-5 158	-4 787
Résultat net des activités abandonnées		54	0
Résultat avant impôts sur les bénéfices		5 826	12 804
Impôts sur les résultats	2,5	-1 713	-4 164
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 113	8 640
Revenant :			
Aux actionnaires de la société mère		4 113	8 640
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat par action	4,2	1,19	2,49
Résultat dilué par action	4,2	1,17	2,47
Nombre moyen d'actions ordinaires	4,2	3 470 312	3 467 298
Nombre dilué moyen d'actions ordinaires	4,2	3 512 797	3 504 236
ETAT DU RESULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		4 113	8 640
Ecart de conversion		-39	-80
Instruments financiers		1 935	265
Effet d'impôt sur les autres éléments du résultat global		0	0
Autres éléments du résultat global de la période après impôts		1 896	185
Résultat global total de la période		6 009	8 825
Revenant :			
Aux actionnaires de la société mère		6 009	8 825
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

¹ EBITDA : résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs.



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre 2013

En milliers d'€	Note	31.12.2013	31.12.2012
Immobilisations corporelles	3.1	131 550	135 736
Goodwills		0	0
Immobilisations incorporelles	3.2	2 265	2 257
Participations dans des entreprises associées		0	0
Actifs financiers, créances clients et autres créances	3.6	4 194	9
Impôts différés	3.12	0	0
Instruments financiers dérivés		115	187
Total actif non courant		138 124	138 189
Stocks	3.3	16 051	15 964
Créances clients et comptes rattachés	3.4	15 482	16 331
Autres créances	3.5	2 375	2 328
Etat - impôts sur les bénéfices à recevoir		1 731	0
Instruments financiers dérivés		15	116
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	3 953	7 374
Total actif courant		39 607	42 113
Actifs détenus en vue de la vente	4.7	0	1 579
Total actif		177 731	181 881
Capital social		2 779	2 774
Autres réserves		6 421	6 607
Ecart de conversion		0	-70
Résultats non distribués		41 096	36 613
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		50 296	45 924
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
Total capitaux propres		50 297	45 925
Emprunts et dettes financières	3.7	84 503	88 549
Instruments financiers dérivés		7 788	11 472
Impôts différés	3.12	6 725	4 120
Provisions pour engagement de retraite	3.10	1 422	1 151
Provisions pour autres passifs	3.11	174	171
Autres dettes d'exploitation	3.8	0	0
Total passif non courant		100 612	105 463
Emprunts et dettes financières	3.7	7 376	10 020
Instruments financiers dérivés		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 694	10 324
Etat - impôts sur les bénéfices à payer		0	29
Autres dettes d'exploitation	3.8	5 752	9 770
Total passif courant		26 822	30 143
Passifs directement associés à des actifs détenus en vue de la vente	4.7	0	351
Total passif et capitaux propres		177 731	181 881

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

En milliers d' €	2013	2012
Résultat net avant impôt sur les bénéfices	5 826	12 804
Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 211	6 182
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	-608	-14
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	0	44
Plus et moins values de cession	-651	-11
Autres variations sans incidences sur la trésorerie	96	493
Impôts versés	-1 836	-6 154
Capacité d'autofinancement	10 039	13 344
Incidence de la variation BFR	-958	-1 244
Coût de l'endettement financier net	5 608	4 615
Flux net de trésorerie généré par l'activité	14 688	16 715
Acquisition immobilisations corporelles	-5 713	-49 669
Acquisition immobilisations incorporelles	-575	-804
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	26	17
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales et autres actifs financiers	-240	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 502	-50 455
Augmentation de capital	97	
Dividendes versés	-1 734	-1 387
Dividendes versés aux minoritaires	0	0
Variation des autres fonds propres	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	4 687	33 000
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	-8 979	-5 015
Intérêts financiers nets versés	-5 699	-4 038
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-11 627	22 561
Incidences des variations de taux de change	-8	-43
VARIATION DE TRESORERIE	-3 448	-11 224
Trésorerie à l'ouverture	7 387	18 610
Trésorerie à la clôture	3 939	7 387

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

31 décembre 2013

En milliers d'€	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère					Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
	Capital social	Autres Réserves	Ecart de conversions	Résultats non distribués			
Au 1^{er} janvier 2012	2 774	6 605	2	29 061		1	38 443
Ecart de conversion	0	2	-72	-10		0	-80
Instruments financiers	0	0	0	265		0	265
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	2	-72	255		0	185
Résultat net	0	0	0	8 640		0	8 640
Total des produits comptabilisés en 2012	0	2	-72	8 895		0	8 825
Transfert investissement net	0	0	0			0	0
Effet des options de souscriptions	0	0	0	44		0	44
Augmentation de capital		0	0	0		0	0
Dividendes versés	0	0	0	-1 387		0	-1 387
Au 31 décembre 2012	2 774	6 607	-70	36 613		1	45 925
Au 1^{er} janvier 2013	2 774	6 607	-70	36 613		1	45 925
Ecart de conversion	0	0	-36	-3		0	-39
Instruments financiers	0	0	0	1 935		0	1 935
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	-36	1 932		0	1 896
Résultat net	0	0	0	4 113		0	4 113
Total des produits comptabilisés en 2013	0	0	-36	6 045		0	6 009
Variation de périmètres	0	-278	106	172		0	0
Effet des options de souscriptions	0	0	0	0		0	0
Augmentation de capital	5	92	0	0		0	97
Dividendes versés	0	0	0	-1 734		0	-1 734
Au 31 décembre 2013	2 779	6 421	0	41 096		1	50 297

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (k€) et les différences de ± 1 k€ sont dues aux arrondis.

Les états financiers consolidés comprennent la société SAPMER SA et ses filiales, l'ensemble étant désigné comme « le Groupe ».

SAPMER est l'opérateur historique de la grande pêche dans les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) au départ de l'île de la Réunion. Créée en 1947, SAPMER exploite une flotte en pleine propriété de quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un chalutier caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et cinq thoniers senneurs surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon (Albacore et Listao) dans l'Océan Indien.

Ces états financiers ont été arrêtés le 10 mars 2014 par le conseil d'administration.

1. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1.1. BASE DE PREPARATION

Principes comptables

Les Etats Financiers Consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Au 31 décembre 2013, le référentiel tel qu'adopté par l'Union Européenne et utilisé par SAPMER pour l'établissement de ses états financiers ne présente pas de différence avec le référentiel publié par l'IASB. Le référentiel tel qu'adopté par l'Union Européenne est disponible sur le site internet : <http://ec.europa.eu/internalmarket/accounting/iasfr.htm#adopted-commission>.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des navires pour lesquels la valeur comptable a été remise à sa « juste valeur » au 1^{er} janvier 2007.

La préparation des états financiers en conformité avec le référentiel IFRS suppose l'utilisation de jugements et d'estimations comptables significatifs. Il suppose que la direction établit des estimations et des hypothèses concernant les procédures d'application de méthodes comptables du Groupe. Les domaines impliquant un degré plus élevé de jugement et de complexité, ou les domaines où les hypothèses et estimations sont significatives par rapport aux comptes consolidés sont décrits dans la note 1.18.

1.2. EVOLUTION DES NORMES, AMEMDEMENTS ET INTERPRETATIONS

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2013

Les nouveaux amendements aux normes et interprétations d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2013 n'ont pas entraîné de changement significatif sur les modalités d'évaluation et de présentation des comptes :

- IAS 1 amendements concernant la présentation des "autres éléments du résultat global"
- IAS 12 amendements concernant les impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents
- IFRS 7 amendements concernant l'information à fournir - Transferts d'actifs financiers

- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » qui définit les règles de détermination de la juste valeur et les informations méthodologiques à fournir en annexe lorsque la juste valeur est utilisée.
- IAS 19R « Avantages du personnel » concernant les régimes à prestations définies

Le groupe n'a par ailleurs pas opté pour l'application anticipée des normes et interprétations dont l'obligation n'est pas obligatoire au 1er janvier 2013.

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire après 2013

Nous n'avons pas appliqué en 2013 les normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 sur la consolidation, qui redéfinissent la notion de contrôle exercé sur une entité, supprimant la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint compte tenu de la restructuration intervenue fin 2013.

1.3. CONSOLIDATION

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe, directement ou indirectement, contrôle plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer le contrôle sur les opérations, sont consolidées par intégration globale. Sont ainsi incluses dans le périmètre de consolidation toutes les sociétés dont la société SAPMER SA détient directement ou indirectement 20% des droits de vote au 31 décembre 2013. Les filiales sous contrôle conjoint sont comptabilisées par intégration proportionnelle.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle cesse. La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'achat de sociétés par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, notamment les créances, dettes, produits et charges entre les sociétés du Groupe ainsi que les profits internes inclus dans les stocks et les plus ou moins-values réalisées sur des opérations de cession d'immobilisations entre des sociétés du Groupe.

La liste des principales sociétés du groupe figure en Note 5. La date de clôture annuelle des états financiers individuels est le 31 décembre sauf pour la société MER DES MASCAREIGNES Ltd qui clôture au 30 juin.

Les filiales mauriciennes de Sapmer SA : MER DES MASCAREIGNES Ltd, TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd et SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd ont été cédées à Sapmer Holding PTE Ltd en date du 31 Décembre 2013.

1.4. MODALITES DE CONSOLIDATION

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Méthodes de consolidation:

Les deux méthodes utilisées sont l'intégration globale et l'intégration proportionnelle dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, ou un contrôle conjoint.

Méthode de conversion:

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des sociétés du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.



Les comptes des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro, sont convertis selon les principes suivants :

- Les postes de bilan sont convertis au taux de clôture à l'exception des capitaux propres pour lesquels sont appliqués les cours historiques;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice ;
- Les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecart de conversion ».

Les écarts d'acquisition d'une société étrangère sont convertis au taux de clôture.

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération.

Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère aux taux en vigueur à la date de clôture, sont appréhendés dans le compte de résultat sur la ligne « résultat financier ».

Les cours utilisés sont indiqués dans le tableau ci-après :

	cours au 31/12/2013	cours moyen de l'exercice
roupie Mauricien (MUR)	41,2607	40,7695
dollar US (USD)	1,3791	1,3282
yen Japonais (JPY)	144,7200	129,6595
Dollar Singapour (SGD)	1,7414	1,6618

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés, nette d'effet d'impôt sur le résultat si applicable, jusqu'à la cession ou à la liquidation de cet investissement net.

Ecarts d'acquisition:

Si le prix d'acquisition d'une entreprise diffère de la quote-part de capitaux propres correspondant, l'écart de première consolidation est analysé et ventilé dans les postes du bilan appropriés.

L'écart entre la valeur des titres acquis et la juste valeur de la quote-part d'actif net identifié à la date de prise de participation est porté à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

Au 31 décembre 2013 le groupe n'a pas d'écart d'acquisition dans ses comptes.

1.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels et les permis de mise en exploitation (de navires).

Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est définie ou indéfinie.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité définie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

La durée d'amortissement des principales immobilisations incorporelles est :

- Logiciel : 3 à 5 ans
- Permis de mise en exploitation : 22 ans.

L'utilisation du permis en exploitation comptabilisé dans les comptes a permis au premier thonier de pêcher dans l'Océan Indien. Celui-ci est amorti sur la durée d'utilité du navire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (hors navires) sont inscrites à leur coût d'acquisition (où de production interne) diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les navires au bilan du groupe au 1er janvier 2007 ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à cette date.

Les navires sont décomposés en 4 à 6 composants suivant le type de navires (et activités), y compris l'élément « grosse réparation ».

Chaque composant ayant sa durée d'utilité propre, toutefois le composant le plus significatif « structure » représente de 75 à 85% de la valeur du navire.

Les durées d'utilité des bateaux sont déterminées en fonction de l'utilisation probable que la société fera desdits navires pour poursuivre leur exploitation actuelle, dans un contexte similaire, sous réserve que cette durée ne dépasse pas la durée de vie restante du navire (dans l'activité actuelle).

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession en tenant compte d'une valeur résiduelle et calculés selon le mode linéaire, soit généralement :

- Agencements et aménagements : 10 à 14 ans
- Matériel Bureau & Informatiques : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Navires: structure : 15 à 25 ans
- Navires: grosse réparation : 5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Contrat de location financement ou location simple

Les contrats de location financement immobiliers et mobiliers où le Groupe assume la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué sont comptabilisés au bilan au début de la période de location à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque redevance est partagée entre une dette financière et une charge financière, afin d'obtenir un taux d'intérêt constant. La charge financière est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période du contrat. Les constructions, les aménagements et équipements acquis lors d'un contrat de location financement sont amortis sur la période la plus courte entre la durée de vie estimée de l'actif et le contrat de location, sauf dans les cas où il existe une assurance raisonnable que le loueur obtienne la propriété du bien à la fin du contrat de location financement, auquel cas, l'amortissement est alors calculé sur la durée d'utilisation du dit bien.

Dans le cadre de l'acquisition des 3 thoniers senners « Franche Terre », « Manapany » et « Bernica » Le Groupe a utilisé un dispositif d'aide fiscale prévu en faveur des investissements productifs réalisés dans les départements d'outremer. Ce dispositif prévoit l'acquisition par des investisseurs privés, via des sociétés de portage, des navires en contrepartie d'avantages fiscaux. La société de portage met les navires en location pendant une durée de 15 ans.

Au terme des 5 premières années du contrat : engagement de la Sapmer de racheter les navires moyennant un prix égal au capital restant dû sur le crédit-vendeur et engagement par les investisseurs de vendre leurs parts dans les sociétés de portage



pour 1€ symbolique à la Sapmer. Le double engagement de vente et d'achat implique la classification du contrat de location en contrat de financement car dès la signature des contrats les risques et avantages inhérents à la propriété des navires sont transférés à la Sapmer.

Les apports des investisseurs sont comptabilisés en moins de la valeur brute des immobilisations. La quote-part de subvention est donc enregistrée en moins des dotations de l'année.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simples (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charge au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Quand un contrat de location simple se termine avant l'expiration de la période de location, les pénalités de sortie sont comptabilisées en charges de la période où le contrat se termine.

1.6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES, PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, lorsqu'elle est considérée comme durable. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, comparables, plus-value potentielle sur éléments du patrimoine, perspectives de rentabilités mesurées à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

Le groupe ne disposait pas de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2013.

1.7. STOCKS

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés selon la méthode du FIFO (First In First Out), puisque plus sensibles aux variations de prix en particulier pour les stocks d'appâts et de gasoil.

Les stocks de produits pêchés dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (légines et langoustes principalement) sont valorisés à partir du coût de production de l'année fiscale conformément à la norme IAS 2.

Pour les stocks de produits concernant les thoniers, ceux-ci ont été valorisés à un coût standard.

Les produits finis et en cours de production de l'usine de valorisation ont été évalués à un coût standard de production.

Une provision pour dépréciation a été constituée :

- chaque fois que la valeur de réalisation ou le cours du jour était inférieur à la valeur d'inventaire, d'une part
- en fonction de la rotation des différentes catégories d'articles, d'autre part.

Les profits internes figurant dans les stocks de produits finis ont été éliminés.

1.8. CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

1.9. IMPOTS DIFFERES ET COURANTS

Quand la base fiscale est différente de la base comptable, il convient de constater en consolidation un impôt différé actif ou passif.

La base fiscale fait référence aux valeurs inscrites dans les liasses de consolidation et déclarations fiscales individuelles.

La charge d'impôt est ajustée en conséquence de la manière suivante :

- quand le retraitement majore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé passif qui vient en diminution de ce résultat ou ces réserves,
- quand le retraitement minore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé actif qui vient en augmentation de ce résultat ou de ces réserves.

Par ailleurs, la méthode de l'impôt différé fait référence à la notion de décalage temporaire :

- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une minoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une majoration d'impôt ;
- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une majoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une minoration d'impôt.

Enfin, afin de ne pas fausser l'image donnée par les comptes consolidés, l'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales du pays où se situe l'entreprise consolidée est éliminée.

Le taux d'imposition retenu pour le calcul des impôts différés relatifs aux sociétés françaises du Groupe est, pour l'exercice clos en 2013 de 33,33 %. Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une forte probabilité d'imputation des charges fiscales sur des résultats fiscaux positifs futurs.

Les impôts courants sont déterminés sur la base de taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le Groupe est présente et génère du résultat imposable.

1.10. TRESORERIE NETTE

Pour le bilan, le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement (avec des maturités inférieures à 3 mois ou libérables à tout moment).

Les découverts bancaires figurent au passif courant dans les « emprunts ».

1.11. CAPITAL

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les charges externes directement connectées à une émission d'actions nouvelles, autres que pour un rachat, nettes de taxes, viennent en moins de la prime d'émission. Lorsque la société ou ses filiales achètent ses propres actions, le prix payé incluant les coûts afférents nets de taxes est déduit des capitaux propres jusqu'à leur cession. Au moment de leur cession, la plus ou moins-value réalisée est comptabilisée en capitaux propres.

Par une seizième résolution à caractère extraordinaire du 12 mai 2009, l'Assemblée générale mixte :

- a autorisé le conseil d'administration à octroyer, en une ou plusieurs fois, des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié (et/ou à certains mandataires,
- a délégué au conseil d'administration tous pouvoirs pour fixer les autres conditions et modalités d'attribution des options et leur levée.



Par une réunion du 11 juin 2009, le conseil d'administration a :

- octroyé 52 700 options, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital,
- élaboré un plan « Options Sapmer 2009 » dont les principales dates sont les suivantes : première date de levée possible 1er septembre au 30 septembre 2009, date de première cession possible 01 juillet 2013, dernière date de levée possible avant caducité 31 juillet 2015.

En 2013 : 6800 options ont été levées.

En conséquence, le conseil d'administration du 10 mars 2014 a approuvé l'augmentation de capital et les modifications statutaires corrélatives :

- à 96.900 € prime d'émission comprise,
- par l'émission de 6.800 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0.80 €, au prix de 14.25 €,
- soit avec une prime d'émission de 13.45 € pour la porter de 6.263.622 € à 6.355.082 €,
- portant le capital nominal à 2.779.278 € pour 3.474.098 actions.

1.12. PROVISIONS REGLEMENTEES

L'incidence des provisions réglementées, notamment les amortissements dérogatoires, a été éliminée.

Le retraitement correspondant a consisté en l'élimination du résultat des sociétés consolidées, des dotations et reprises comptabilisées au cours de l'exercice, et en la réintégration du solde d'ouverture dans le poste « réserves consolidées ».

1.13. Dettes financières

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, nettes des coûts de transaction encourus. Elles sont ensuite maintenues à leur coût amorti.

Les dettes financières sont classées en passif courant sauf si le Groupe a un droit inconditionnel de différer le remboursement sur une période supérieure à 12 mois après la date de clôture annuelle.

La Société et ses filiales ont contracté divers emprunts et lignes de crédit. Ces emprunts et lignes de crédit sont garantis par des sûretés sur les actifs financés et/ou par des ratios financiers, déterminés au niveau local ou consolidé.

Un emprunt de 17M€ a été contracté en 2012, les conventions suivants ont été définis :

- le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2 jusqu'à fin 2014 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- le ratio Dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

Le non-respect d'un ou de ces deux ratios n'entraînent pas d'exigibilité anticipée.

Un emprunt de 13M€ a été contracté en 2012, les conventions suivants ont été définis :

- le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2.3 jusqu'à fin 2012, 2 sur 2013 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- le ratio Dette nette consolidée sur le résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

Le non-respect d'un ou de ces deux ratios à la clôture de l'exercice N peut entraîner une « mise en défaut » de la société si les ratios ne sont pas respectés dans les comptes clos de l'exercice N+1.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A noter dans le contexte économique actuel que la Société respecte le ratio d'endettement « Gearing (Dettes nettes sur Capitaux propres) » mais n'a pas atteint ses objectifs sur le second ratio « Leverage (Dettes nettes sur EBITDA) ». Cependant les termes stipulés dans le contrat permettent de maintenir la classification actuelle dans les comptes consolidés du Groupe.

Le ratio de Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres représente :

En milliers d'€	2013	2012
Dettes nettes consolidées (Note 3.6)	83 857	91 150
Capitaux propres	50 297	45 924
Ratio d'endettement	1,67	1,98

La Dette nette consolidée correspond au total des emprunts diminués de la trésorerie et des crédits vendeurs / compte-courants classés en actifs non courants.

1.14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges et autres risques.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. La Direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

1.15. AVANTAGE AU PERSONNEL

Engagement de retraite

Les obligations des sociétés du Groupe liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2013 selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Les paramètres retenus tiennent compte :

- d'une hypothèse d'âge de départ à la retraite,
- d'un taux prévisionnel de progression annuelle des salaires,
- de l'ancienneté du personnel,
- de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite, dans chacun des pays concernés,
- et d'un taux d'actualisation correspondant à la rentabilité des placements à long terme.

Plans d'options de souscription

Le Groupe attribue des options de souscription. La juste valeur des services fournis par les salariés en échange de la décote sur l'option est comptabilisée en charge sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'un compte de capitaux propres. Les produits reçus nets des coûts de transactions sont crédités au capital (valeur nominale) et autres réserves quand les options sont exercées.

Participation/ intéressement et primes attribuées aux salariés

Le Groupe reconnaît une dette et une charge de personnel pour primes/ intéressement et participation suivant des formules de calculs tenant compte du résultat des sociétés concernées. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il y a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.



1.16. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme de devises étrangères et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts ou des cours des monnaies étrangères.

Ces instruments financiers sont évalués en fonction du marché (« Mark to Market ») à chaque arrêté comptable, à leur juste valeur.

La valeur de marché, comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre, est une indication instantanée calculée à partir des anticipations sur l'évolution future des marchés et est en conséquence susceptible d'évoluer, favorablement ou défavorablement, en fonction des mouvements des marchés.

Les instruments dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme (excepté le risque de change) ;
- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable soit à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé, soit à une transaction future hautement probable ou au risque de change sur un engagement ferme.

La part « efficace » de l'instrument financier dérivé est enregistrée dans les capitaux propres, la part « non efficace » en résultat.

1.17. MODALITES DE CALCUL DU RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action (dilué) est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le Groupe dispose des catégories d'instruments dilutifs suivantes : des options de souscription d'actions.

1.18. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Jugements

Lors de l'application des méthodes comptables du Groupe décrites ci-dessus, la Direction a réalisé les jugements suivants qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers (à l'exclusion de ceux impliquant des estimations. Lesquels sont présentés dans les paragraphes ci-dessous).

Provision pour autres passifs

La Direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

Utilisation d'estimations

Le Groupe fait des estimations et des hypothèses relatives à l'avenir. Les estimations et les hypothèses qui présentent un risque

d'entraîner un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours des exercices suivants sont :

- La détermination de la juste valeur des instruments financiers (couvertures de taux d'intérêts et de change) ;
- Les impôts différés.

Le contexte actuel de crise économique rend l'appréhension des perspectives économiques et financières plus complexe. C'est dans ce contexte de crise que le groupe a réalisé ses estimations et appréciations en toute rigueur et au mieux de sa connaissance.

Contexte de crise

Aujourd'hui, la crise financière et économique n'influence pas significativement l'activité de SAPMER car les ventes sont principalement réalisées à l'export avec une majorité en Asie.

Continuité d'exploitation

Du fait des opérations de financement conclues avec succès et des mesures mises en œuvre pour suivre et contrôler les variations de besoins en fond de roulement et malgré le montant significatif de dette additionnelle nécessaire pour financer les investissements au cours de ces dernières années, le groupe a su maîtriser sa position à court terme en termes de liquidité. Selon ses attentes, en tenant compte de changements raisonnablement possible dans sa performance opérationnelle, le Groupe serait capable d'assurer la continuité de son exploitation avec son niveau d'endettement actuelle. Après examen, la Direction estime actuellement raisonnable de considérer que le Groupe a les ressources adéquates pour poursuivre son exploitation dans une future proche. Par conséquent, le Groupe continue de préparer ses états financiers consolidés sur une base de continuité d'exploitation.

1.19. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation sectorielle est fondée sur les systèmes de reporting internes du Groupe et est organisée en deux segments :

- L'activité « **Pêcherie** » qui comprend les ventes de langoustes et autres poissons pêchés par le chalutier caseyeur, légines et autres poissons pêchés par les palangriers, et thons bruts (thons pêchés et non valorisés dans l'usine),
- L'activité « **Valorisation** » qui comprend les ventes de thons transformés (thons pêchés et processés dans l'usine en longues, steaks,...) et les activités des filiales Mauriciennes.

1.20. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, les actifs non courants (ou groupe d'actifs), et les passifs y afférent, sont classés comme "détenus en vue de la vente" lorsque leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs) destinés à être cédés soient disponibles en vue de leur vente immédiate, en leur état actuel, et que la vente soit hautement probable.

Le caractère hautement probable de la vente est apprécié en fonction des critères suivants : la direction s'est engagée dans un plan de cession des actifs (ou du groupe d'actifs) et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan a été lancé. De plus, les actifs doivent être activement commercialisés en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente des actifs (ou du groupe d'actifs) est supposée intervenir dans le délai d'un an à compter de sa classification en actifs détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de cession si celle-ci est inférieure.



2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

2.1. PRODUCTION

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits pêchés et transformés et les prestations de stockage et de transformation pour le compte de tiers.

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Activité pêche	73 915	73 159	1,03%
Valorisation	17 645	19 894	-11,31%
Total chiffre d'affaires	91 560	93 053	-1,60%

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Japon	17 055	27 642	-38,30%
Autres Asie	32 367	30 197	7,19%
Réunion & Maurice	13 377	13 775	-2,89%
Amérique du Nord	5 359	4 972	7,79%
Europe	10 371	8 576	20,93%
Autres	13 031	7 892	65,13%
Total chiffre d'affaires	91 560	93 053	-1,60%

Les autres produits de l'activité comprennent :

- l'activation des charges constituées pour l'essentiel des frais de déploiement d'un nouveau système d'informations intégrées
- les prestations de gestion des navires, les remboursements d'assurance et autres produits divers.

2.2. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Transport sur vente	2 980	2 974	0,21%
Locations	2 649	2 119	25,04%
Primes d'assurance	1 596	1 746	-8,62%
Autres charges d'exploitation	8 554	9 711	-11,91%
Déplacements et missions	2 233	2 397	-6,83%
Variation des provisions d'exploitation	478	-738	-164,84%
Total Autres achats et charges externes	18 491	18 209	1,55%

2.3. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

Effectif	2013	2012	Variation en %
Officiers	102	92	10,87%
Matelots	340	335	1,39%
Total Mer	442	427	3,43%
Cadres et assimilés	13	33	-60,61%
Employés	26	21	23,81%
Ouvriers	26	112	-76,79%
Total Terre	65	166	-60,84%
Total effectifs	507	593	-14,55%

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Salaires bruts	18 159	19 353	-2,84%
Intérimaires et personnel détaché mer*	2 572	2 267	13,44%
Charges non décaissables liées aux options de souscription	0	44	-100,00%
Charges sociales et autres charges de personnel	2 516	5 535	-52,90%
Charges de personnel	23 248	27 198	-11,83%

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les effectifs des usines MER DES MASCAREIGNES ET TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN ne sont plus inclus dans les effectifs Sapmer au 31 Décembre 2013 car elles ont été cédées à cette date à SAPMER HOLDING.



Charges non décaissables liées aux options de souscription

L'assemblée générale des actionnaires du 12 mai 2009 a autorisé le conseil d'administration dans sa seizième résolution à consentir en une ou plusieurs fois des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi, au profit des salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories de personnel.

Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix du marché à la date d'octroi des options. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou régler les options en numéraire. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées pendant la période est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes.

	Date d'attribution définitive	Nombre d'options de souscription	Durée moyenne des options	Prix moyen des options de souscription	Juste valeur des options
Plan 12-05-2009	01/09/2009	10 180	5,5	14,25	2,63
Plan 12-05-2009	30/06/2010	7 635	4,5	14,25	5,23
Plan 12-05-2009	30/06/2011	12 725	3,5	14,25	7,03
Plan 12-05-2009	30/06/2012	12 725	2,5	14,25	8,32

L'évolution du nombre d'options est la suivante :

Nombre d'options	2013	2012
A l'ouverture	43 265	30 540
Options accordées	7 635	12 725
Options exercées	-6800	0
Options expirées	-1500	0
A la clôture	42 600	43 265

2.4. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Produits des placements financiers	2	110	-96,48%
Charges d'intérêts	-5 581	-4 726	18,75%
Coût de l'endettement financier net	-5 579	-4 615	21,51%
Variation des provisions financières	0	0	
Autres charges et produits financiers	665	14	4601,07%
Résultat de change	-243	-186	75,50%
Résultat financier	-5 158	-4 787	10,52%

2.5. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPOT

En milliers d'€	2013	2012
Courants	76	3 143
Différés (Note 3.15)	1 638	1 021
Total	1 713	4 164

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Les différences constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, retenu pour l'établissement des comptes consolidés, et le taux effectif constaté sur l'exercice sont les suivantes :

En milliers d'€	2013	2012
Résultat consolidé avant impôts	5 826	12 804
Charges fiscales théoriques (33,33%)	1 942	4 268
<i>Impact sur l'impôt</i>		
Incidences des distorsions sociales/fiscales		289
Incidences des écritures de consolidation		-15
Incidence de situations fiscales particulières		4
Incidence des différences de taux d'imposition		-435
Autres	-229	53
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat ensemble des activités	1 713	4 165
Impact de l'activité cédée sur l'impôt différé	0	0
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat	1 713	4 165

2.6. REPARTITION DU RESULTAT OPERATIONNEL PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Activité pêche	12 431	16 269	-23,59%
Valorisation	-1 314	1 322	-199,36%
Résultat opérationnel avant changement de périmètre	11 117	17 592	-36,81%
Résultat opérationnel des activités cédées	187	0	
Résultat opérationnel	10 930	17 592	-37,87%

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU TABLEAU DES FLUX

3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'€	Immobilisations en cours	Terrains et Constructions	Navires et révisions	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 31 décembre 2011					
Valeur nette à l'ouverture	5 481	1 198	85 479	1 799	93 956
Différences de change	-61	-11	-5	-134	-212
Actifs non courants détenus en vue de la	-1 267	-185	0	-60	-1 512
Acquisitions / mise en service ⁽¹⁾	-4 119	235	53 491	310	49 917
Cessions	0	0	0	-6	-6
Apport des défiscaliseurs	0	0	1 999		1 999
Dépréciations / Amortissements	0	-292	-7 852	-261	-8 405
Valeur nette à la clôture	33	944	133 111	1 648	135 736
Au 31 décembre 2012					
Valeur brute 31 décembre 2012	33	3 088	185 281	2 858	191 260
Apport des défiscaliseurs	0	0	-24 519	0	-24 519
Dépréciation cumulée	0	-2 144	-27 651	-1 209	-31 005
Valeur nette comptable au 31 décembre 2012	33	944	133 111	1 648	135 736
Au 31 décembre 2012					
Valeur nette à l'ouverture	33	944	133 111	1 648	135 736
Différences de change	-13	1	12	-162	-162
Actifs non courants détenus en vue de la	1 267	185	0	60	1 512
Variation de périmètre		-1 211		-3 286	-4 497
Acquisitions / mise en service ⁽¹⁾	-991	1 092	3 396	2 215	5 712
Cessions		-19	-118	-9	-146
Apport des défiscaliseurs			1 999		1 999
Dépréciations / Amortissements		-308	-8 035	-262	-8 605
Valeur nette à la clôture	296	685	130 365	205	131 550
Au 31 décembre 2013					
Valeur brute 31 décembre 2013	296	3 057	188 489	823	192 605
Apport des défiscaliseurs			-22 520		-22 520
Dépréciation cumulée		-2 372	-35 604	-618	-38 595
Valeur nette comptable au 31 décembre 2013	296	685	130 365	205	131 550

¹ Ce montant négatif correspond à la réaffectation comptable d'« immobilisations en cours » en « Navire » lors de la mise en service des bateaux concernée.

Les biens acquis inclus ci-dessus par le biais de contrats de location financement sont de :

En milliers d'€	2013	2012
Valeur brute	92 273	92 273
Apport des défiscaliseurs	-22 520	-24 519
Dépréciation cumulée	-12 853	-9 356
Valeur nette comptable	56 900	58 398

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'€	Immobilisation incorporelles
Au 31 décembre 2011	
Valeur nette à l'ouverture	1 606
Différences de change	0
Changement de périmètre	0
Acquisitions ou transfert	804
Cessions	0
Dépréciations / Amortissements	-153
Valeur nette à la clôture	2 257
Au 31 décembre 2012	
Valeur brute 31 décembre 2012	3 019
Amortissement cumulé	-762
Valeur nette comptable au 31 décembre 2012	2 257
Au 31 décembre 2013	
Valeur nette à l'ouverture	2 257
Différences de change	81
Changement de périmètre	-319
Acquisitions ou transfert	575
Cessions	0
Dépréciations / Amortissements	-329
Valeur nette à la clôture	2 265
Valeur brute 31 décembre 2013	3 297
Amortissement cumulé	-1 032
Valeur nette comptable au 31 décembre 2013	2 265

3.3. STOCKS

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Matière Première et autres appro	5 378	6 343	-15,21%
Produits Intermédiaires et Finis	11 185	9 664	15,74%
Moins : provision pour dépréciation	-512	-43	1099,39%
Total	16 051	15 964	0,54%

Evolutions des provisions pour dépréciation – en milliers d'€	2013	2012
Valeur à l'ouverture	43	45
Ecart de conversion	0	0
Augmentation	526	0
Diminution	-56	-2
Valeur à la clôture	512	43

Dépréciation pratiquée au regard des prix de cession à la clôture

3.4. CREANCES CLIENTS

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Créances clients brutes	15 487	16 331	-5,16%
Moins : provision pour dépréciation	-5	0	0,00%
Total	15 482	16 331	-5,20%

L'ensemble des créances clients est dû à moins d'un an.

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



3.5. AUTRES CREANCES

En milliers d'€	2013	2012
Avances et acomptes versés	389	69
Charges constatées d'avance	935	1 929
Autres créances d'exploitation	1 051	330
Moins : provision pour dépréciation	0	0
Total	2 375	2 328

3.6. DISPONIBILITES/ TRESORERIE ET DETTE NETTE

En milliers d'€	2013	2012
Soldes bancaires (Actifs détenus en vue de la vente)	0	43
Soldes bancaires	3 953	7 374
Disponibilités	3 953	7 417
Découverts bancaires	-14	-31
Total trésorerie	3 939	7 387

En milliers d'€	2013	2012
Dettes financières	91 878	98 568
Dettes sur cessions de filiales	-4 069	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-3 953	-7 417
Dettes nettes	83 857	91 150

Les dettes sur cessions de filiales sont des crédits vendeurs sur plusieurs années. Leur rémunération étant à un taux proche du marché, il n'est pas nécessaire d'effectuer de retraitements (IAS 18).

3.7. DETTES FINANCIERES

Variation des dettes financières au cours de l'exercice :

En milliers d'€	2013	2012
A l'ouverture	98 537	69 499
Différences de change	37	-16
Intérêts courus non échus	-75	577
Variation dettes sur participation	537	379
Changement de périmètre	-2 882	
Nouveaux emprunts	4 687	33 000
Remboursement d'emprunts	-8 979	-4 903
A la clôture	91 864	98 537
Découverts bancaires	14	31
Total des dettes financières	91 878	98 568

La répartition des emprunts par type de taux et de devises :

En milliers d'€	2013	2012
<i>Emprunts par type de taux</i>		
Taux fixe	30 474	32 628
Taux variable	59 398	64 381
Avant gestion de la dette	89 872	97 008
Taux fixe	89 872	96 508
Taux variable		500
Après gestion de la dette	89 872	97 008
<i>Emprunts par type de devises</i>		
Euros	89 872	97 008
Autres devises	0	0
Emprunts bancaire par devise	89 872	97 008

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.8. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

En milliers d'€	2013	2012
Dettes sociales et fiscales	4 884	9 268
Autres apports financiers	0	195
Fournisseurs d'immobilisations	0	248
Produits constatés d'avance	0	33
Autres dettes d'exploitation	868	26
Total	5 752	9 770

3.9. ETAT DES ECHEANCES DES EMPRUNTS ET DETTES

Analyse des passifs financiers En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à moins d'1 an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	Total dettes financières
Au 31 décembre 2012				
Emprunts bancaires	8 962	24 758	63 289	97 008
Dettes sur participation	0	502	0	502
Intérêts courus non échus	1 027	0	0	1 027
Découverts bancaires	31	0	0	31
Emprunts et dettes financières	10 020	25 260	63 289	98 569
Autres apports financiers	195	0	0	195
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 324	0	0	10 324
Avances et acomptes reçus	0	0	0	0
Dettes fiscales, sociales	9 268	0	0	9 268
Autres dettes	26	0	0	26
Produits constatés d'avance	33	0	0	33
Total	29 866	25 260	63 289	118 415
Au 31 décembre 2013				
Emprunts bancaires	6 409	26 272	57 191	89 872
Dettes sur participation	0	1 039	0	1 039
Intérêts courus non échus	952	0	0	952
Découverts bancaires	14	0	0	14
Emprunts et dettes financières	7 375	27 311	57 191	91 877
Autres apports financiers	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 694	0	0	13 694
Avances et acomptes reçus	0	0	0	0
Dettes fiscales, sociales	4 884	0	0	4 884
Autres dettes	868	0	0	868
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	26 821	27 311	57 191	111 323

Un montant de 7 787 K€ est inclus dans les passifs non courants et correspond à la valorisation des instruments dérivés de couverture des taux d'intérêt sur les emprunts relatifs aux trois premiers thoniers.

3.10. PROVISION POUR ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les mouvements de la provision pour engagement de retraite sont les suivants :

En milliers d'€	2013	2012
A l'ouverture	1 151	789
Coût des services rendus	126	126
Coût financier	36	36
Pertes et Gains actuariels	109	219
Reprise de provision	0	-19
Contributions payées	0	0
A la clôture	1 422	1 151

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sur les principales sociétés sont :

- un taux d'actualisation Taux iBoxx € Corporates AA 10+ plus un marge soit un taux de 3,17% (3,25% en 2012)
- un taux de mortalité basés sur des statistiques officielles (Insee).

Le Groupe ne couvre pas l'engagement de retraite par des versements à un fonds. Il n'y a donc pas de taux de rendement des actifs correspondants.

3.11. PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

En milliers d'€	Provisions pour risques	Provisions pour charges	Total
Au 1/1/2012	805	96	901
Différences de change	0	0	0
Changement de périmètre/ Reclassement	0	0	0
Dotations aux provisions	75	0	75
Reprises (provision utilisée)	-805	0	-805
Reprises (provision non utilisée)	0	0	0
Au 31/12/2012	75	96	171
Au 1/1/2013	75	96	171
Différences de change	0	0	0
Changement de périmètre/ Reclassement	0	0	0
Dotations aux provisions	0	3	3
Reprises (provision utilisée)	0	0	0
Reprises (provision non utilisée)	0	0	0
Au 31/12/2013	75	99	174

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges.

3.12. IMPOT DIFFERE

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles selon la méthode du report variable en utilisant un taux principal de 33,33%.

Les mouvements sur le compte « impôts différés » sont décrits ci-dessous :

En milliers d'€	2013	2012
A l'ouverture	-4 120	-2 955
Différences de change	0	-12
Changement de périmètre	0	0
Impôts différés sur Instruments financiers (Etat du Résultat global)	-967	-132
Produit/ charge (Note 2.5)	-1 638	-1 021
A la clôture	-6 725	-4 120

Le tableau ci-dessous indique les montants après compensation, le cas échéant, dans le bilan consolidé :

En milliers d'€	2013	2012
Impôts différés Actif	0	0
Impôts différés Passif	-6 725	-4 120
Total	-6 725	-4 120

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés entre les entités françaises dans les états financiers du Groupe car les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et les sociétés sont intégrées fiscalement.

Les impôts différés actifs ayant pour origine les déficits fiscaux sont reconnus seulement pour la partie d'impôts différés imputable sur des bénéfices futurs probables. La ventilation des impôts différés est la suivante :

En milliers d'€	2013	2012
Elimination des marges en stocks	57	14
Activation du crédit bail	-3 398	-2 549
Annulation des provisions réglementées	-2 202	-1 917
Retraitements de consolidation sociaux - ifrs	-4 762	-4 658
Provision pour indemnités de fin de carrière	474	384
Instruments financiers dérivés	2 552	3 723
Impact des décalages fiscaux	64	401
Déficits reportables activés	502	502
Autres	-12	-18
Total	-6 725	-4 120

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Engagements financiers donnés sur emprunts

En milliers d'€	2013	2012
Hypothèques maritimes	1 723	1 723
Cautions simplement hypothécaires	62 287	62 287
Hypothèques maritimes et ratios financiers	33 900	33 900
Total	97 910	97 910

Dans le cadre de certains financements le Groupe a consenti une hypothèque au profit des établissements prêteurs concernés pour garantir le remboursement desdits prêts. Au 31 décembre 2013, bien que le montant total d'hypothèques enregistré auprès des administrations concernées soit indiqué ci-dessus, le montant total pouvant être appelé est limité au capital et les intérêts restant effectivement dû par le groupe, au titre des prêts garantis par ces hypothèques

Emprunts bancaires soumis à des ratios financiers

Voir note 1.13

Engagements financiers

En milliers d'€	2013	2012
Engagements donnés (avals, cautions)	75	75
Engagements réciproques (rachat du navire et/ou parts des sociétés de portage) à l'issu de la période de défiscalisation	41 524	41 524
Engagements donné - Cautions Sapmer SA sur emprunt TPSIO	2 250	0
Engagement donnés – Certificat de Dépôt Négociable	0	293
Engagements reçus – lignes de crédit non utilisées	3 500	500

Fondations des mers australes

Dans le cadre de la création de la « Fondation des mers australes » le Groupe SAPMER a versé 175 K€ sur une durée de 5 ans. Ce montant est cautionné par une banque.

Investissement dans une plateforme mutualisée d'innovation Qualitropic

Dans le cadre du projet de plateforme mutualisée d'innovation dédiée à l'éco-extraction, la société SAPMER a confirmé son intention d'investir 140 K€ dans le projet. Cet engagement est conditionné à la sélection du projet et aux accords de financement par l'Etat.

Droit individuel de formation

Suivant les lois françaises, chaque salarié a un droit individuel de formation de 20 heures par an. Le nombre d'heures disponible au titre du droit Individuel à la Formation pour l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2013 est de 18 618 heures contre 17 086 heures en 2012.

Autres obligations contractuels

Les autres obligations contractuelles et engagements commerciaux significatifs, non inclus dans le bilan, sont les suivants au 31 décembre 2013 :

En milliers d'€	Total	de 1 à 5 ans		
		- de 1 an	+ de 1 an	+ de 5 ans
Contrats de location simple *	14 613	2 745	9 898	1 970
- Bâtiments	14 613	2 745	9 898	1 970
Paiement des intérêts sur emprunts	14 618	1 942	6 449	6 226
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
Total	29 231	4 687	16 347	8 196

* Les contrats de location simple correspondent à la somme actualisée des paiements minimum des engagements de loyers non résiliables.

Autres engagements :

A la connaissance du Groupe, aucun autre engagement hors bilan significatif n'existe à la clôture de l'exercice.

4.2. Résultat net par action

	2013	2012
Résultat net	4 113	8 640
Actions Existantes		
Moyenne pondérée d'actions ordinaires	3 470 312	3 467 298
Résultat net par action (en €)	1,19	2,49
Dilué		
Moyenne pondérée d'actions ordinaires	3 512 797	3 504 236
Résultat net par action (en €)	1,17	2,47

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



4.3. Evénements post-clôture

Il n'y a pas d'évènement particulier qui pourrait impacter de façon significative les comptes clos au 31 décembre 2013, ou influencer leur lecture.

4.4. Opérations entre parties liées

Le Groupe est contrôlé par la société SAPMER HOLDING PTE. LTD elle-même détenue à 89% par Jaccar Holdings SA. SAPMER HOLDING PTE. LTD détient au 31 décembre 2013 89.83 % des actions de la société SAPMER SA.

Les opérations entre la Société et ses filiales, lesquelles sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas déclarées dans cette note.

Les transactions avec des sociétés détenant des actions SAPMER SA comme SAPMER HOLDING PTE. LTD, les filiales mauriciennes de SAPMER HOLDING ou des sociétés dont certains membres de la direction détiennent une influence significative, sont les suivantes :

En milliers d'€	2013	2012
Compte de résultat		
Prestations de services de support facturés par SAPMER SA	291	0
Autres produits d'exploitation	1 197	46
Produits financiers	0	91
Approvisionnements	0	0
Loyers	-21	-23
Prestations de services de support facturés par des parties liées	-696	-93
Commissions	0	-5
Bilan		
Acompte sur immobilisation pour la construction de bateaux	0	0
Créances clients dues par des parties liées	1 020	127
Comptes courants due par des parties liées	4 102	0
Dettes fournisseurs dues à des parties liées	0	12
Comptes courants due à des parties liées	0	0

4.5 Rémunération des membres des organes de direction

La rémunération des principaux dirigeants au cours des exercices se décompose comme suit :

En milliers d'€	2013	2012
Les avantages du personnel à court terme	520	549
Les avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Les paiements fondés sur des actions	0	0
Rémunérations versées	520	549

Les dirigeants sont les membres du Comité Opérationnel qui compte 3 membres.

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

4.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes se ventilent comme suit :

En milliers d'€	2013	2012
Euraudit, Cabinet Rousseau Consultants - 69 Lyon	77	51
HDM Conseil et Audit - 97 Sainte Clotilde - La Réunion	42	48
Total	119	97

4.7. Actifs non courants détenus en vue de la vente et changement de périmètre

En 2012, dans le cadre de la réorganisation du Groupe, les sociétés mauriciennes TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd et SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd avaient été classées en « actifs et passifs détenus en vue de la vente ».

En 2012 la contribution de TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd et SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd au résultat consolidé part du Groupe était négative de 1K€. L'impact sur les capitaux propres consolidés part du Groupe de la sortie du périmètre de ces sociétés était non significative. L'unique immobilisation significative détenue par ces sociétés était l'usine de valorisation en cours de construction à île Maurice qui avait été classé dans la ligne « Actifs non courants détenus en vue de la vente » pour un montant de 1 512K€.

Au 31 Décembre 2013, ces deux sociétés ont été cédées à SAPMER HOLDING PTE Ltd comme prévu.

Les contrats suivants ont été conclus :

- contrat de cession d'actions détenues par SAPMER dans la société SAPMER TECHNICAL SERVICES à SAPMER HOLDING PTE. LTD. Le prix de cession a été fixé à 85 000 €.
- contrat de cession d'actions détenues par SAPMER dans la société TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN LTD à SAPMER HOLDING PTE. LTD. Le prix de cession a été fixé au montant du capital social soit 5000 Roupies. Suite au transfert des actions détenues par SAPMER dans la société TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN LTD (TPSIO) à SAPMER



HOLDING, une créance en faveur de SAPMER d'un montant de 1 704 609,39 € + les intérêts au 31 Déc. 2013 dans les livres de TPSIO a été transférée à la société SAPMER HOLDING.

La filiale MER DES MASCAREIGNES (MDM) détenues à 50% par SAPMER SA a également été cédée au 31 Décembre 2013 après l'accord des actionnaires hors Groupe de MDM.

Un contrat de cession d'actions détenues par SAPMER dans la société MER DES MASCAREIGNES LTEE (MDM) à SAPMER HOLDING PTE. LTD a été conclue. Le paiement de la cession se fait par la mise en place d'un Crédit Vendeur de 2 350 K€ à échéance 2018.

en milliers d'€	Actifs détenus en vue de la vente en 2012	Variation de périmètre 2013
Immobilisations corporelles	1 512	-4 497
Immobilisations incorporelles	0	-319
Immobilisations financières	1	-69
Actif circulant (excluant la trésorerie)	22	-1 773
Trésorerie	44	-240
Dettes fournisseurs et autres dettes	-351	2 351
Capitaux propres	-1229	0
Gain/ Perte sur dé-consolidation de filiales	0	-761
Dettes financières	0	2 873
Total prix d'acquisition/ cession	0	-2 435
Moins trésorerie	0	-240
Dettes sur cession de filiales	0	2435
Flux de trésorerie dégagé sur les mouvements de périmètre	0	-240

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

5.1 Variation du périmètre de consolidation en 2013

Les filiales mauriciennes de Sapmer SA : MER DES MASCAREIGNES Ltd, TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd et SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd ont été cédées à SAPMER HOLDING PTE Ltd en date du 31 Décembre 2013.

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	date de sortie	Méthode de consolidation
MER DES MASCAREIGNES Ltd	Ile Maurice	50%	31/12/2013	intégration proportionnelle
TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd	Ile Maurice	100%	31/12/2013	intégration globale
SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd	Ile Maurice	100%	31/12/2013	intégration globale

5.2 Périmètre de consolidation

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est donnée dans le tableau ci-après :

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	Méthode de consolidation
SAPMER SA ^(*)	La Réunion	Mère	intégration globale
LES ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS ^(*)	La Réunion	100%	intégration globale
ARMAS PÊCHE SAS (via SOPARMA) ^(*)	La Réunion	100%	intégration globale
SOPARMA SAS ^(*)	La Réunion	100%	intégration globale
ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL ^(*)	La Réunion	99,6%	intégration globale

* Sociétés intégrées fiscalement

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES